





Compte-rendu - Conseil de quartier du 29 mars 2024

Le conseil de quartier s'est déroulé en présence de :

- Madame Fabienne LEFEBVRE, Adjointe au Maire référente des conseils de quartier.
- Monsieur Shamime ATTAR, Adjoint au Maire référent des conseils de quartier.
- Monsieur Bruno ALLIOUX, Directeur de la direction Voirie-Environnement.
- Madame Julie LASSELIN, Cheffe du service relations avec les usagers à la direction voirie-environnement.
- 21 habitants et habitantes

ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation des actions de l'association "les amis de Néo" relatives à la gestion des populations de chat dans la ville et le quartier.
- 2. Avancée des travaux et situation de l'espace public au croisement des rues Fourier et Pasteur.
- 3. Questions diverses

Le conseil de quartier est ouvert à tous les habitants du quartier. Outil de démocratie, c'est un lieu d'information, de concertation, de proposition et d'initiative qui permet de développer ou restaurer les liens sociaux dans le quartier en assurant des solidarités et en animant la vie citoyenne par l'information et les débats menés. Il participe à la construction de la décision, qui demeure, au final de la responsabilité du conseil municipal. Il permet d'interpeller les élus et l'administration municipale qui s'engagent à donner une réponse motivée, positive ou négative, aux demandes formulées lors des conseils de quartier.

Résumé des échanges

Les échanges du 29 mars ont porté essentiellement sur :

- La circulation routière, en particulier sur les avenues Paul-Vaillant Couturier et au croisement des rues Fourier et Pasteur
- L'activité de l'association « les amis de Néo » relative au bien-être animal et au suivi des populations de chats.
- Divers sujets du quartier ont également été abordés.









SOLIDARITÉ

Le conseil de quartier accueille deux bénévoles de l'association "les amis de Néo" qui présentent leurs actions en faveur de la gestion des populations de chats et d'une amélioration du bien-être animal. Les bénévoles rappellent les enjeux de vaccination et de stérilisation et adressent aux participants un appel aux bonnes volontés pour participer aux activités de soin et de nourrissage. Vous trouverez dans le document de leur présentation en lien sur le site internet, rubrique « compte-rendu »



VOIRIE

Suite au conseil de quartier précédent et à la réunion spécifique du 21 décembre 2023, les services de Voirie ont pu entreprendre de nombreuses réalisations en lien avec les demandes des habitants du quartier. Ainsi de nouvelles barrières ont été posées aux abords des écoles Montesquieu et Salmon, et la signalisation a été améliorée. La protection des trottoirs a également été renforcée au moyen de potelets afin d'empêcher le stationnement gênant.

De plus, des travaux d'élargissement du trottoir vont commencer au mois d'avril permettant l'amélioration de la marchabilité de la rue Pasteur. Des autocollants, malheureusement rapidement arrachées par des usagers, ont été posés sur la fontaine, pour rappeler aux usagers qu'il ne s'agit en aucun cas d'un espace de jeu. Depuis, une nouvelle série d'autocollants a été posée.

Les ingénieurs de la voirie présentent également le plan de modification du stationnement de la Rue Pasteur, également conçu pour améliorer la circulation piétonne.

Des habitants interpellent à nouveau sur les enjeux de vitesse dans la rue Fourier.

Les ingénieurs de la direction de la Voirie souhaitent rappeler que des études de comptage de vitesse précises ont été menées sur cette rue, et font apparaître que les dépassements de la vitesse autorisées (30km/h), sont rares et limités. Un radar pédagogique sera cependant posé prochainement pour inciter à la prudence sur cette rue.

Les habitants relancent les services techniques concernant le devenir de la fontaine.

La direction de la voirie, accompagnée de l'élu délégué M. Attar, confirment la volonté de concerter quant au devenir de cet espace, le temps également de budgéter sa réfection, et d'évaluer le coût de reconstruction.









DIVERS

Berges quai Jules Guesde

Après consultation des collègues du service foncier, il apparaît que la majeure partie du foncier de la zone appartient à « Voies Navigables de France » et au conseil départemental du Val-De-Marne. Ces berges seront nécessairement impactées par le futur projet de bus « Tzen5 ». Pour information également, les berges d'Ivry-Vitry sont classées « espace naturel sensible ». Les « espaces naturels sensibles » visent à préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et habitats naturels et les champs naturels d'expansion des crues. Crées par le département, ils permettent à celui-ci d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels.

La sécurité routière sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier

Cette avenue, voirie départementale, a fait l'objet de nombreux courriers adressés au Maire, et d'une pétition en lien avec des accidents y étant survenus. Un échange a lieu avec les élus référents sur les moyens d'obtenir des réponses de l'institution compétente : le conseil départemental du Val-De-Marne.

Actions auprès d'Ile-de-France mobilités sur les problèmes du RER C

À nouveau, les habitants s'interrogent sur les moyens d'obtenir « d'île de France mobilités » (présidente : Valérie Pécresse), une amélioration de la desserte de la gare de Vitry par le RER C et les lignes de bus desservant la gare. Un collectif d'habitants propose une réunion de création d'un collectif d'usagers.

Discussions en cours avec l'entreprise Lusofer-ElectroMetalSud (groupe Vessière)

Les discussions entre les riverains, l'association de quartier et le groupe Vessière avancent. Une réunion est prévue le mercredi 10 avril à l'initiative du groupe Vessière, afin de présenter aux habitants les projets du groupe pour réduire les nuisances sonores.

Les réponses aux questionnements qui sont manquantes dans cet écrit, seront données dans les prochains comptes rendus au fur et à mesure de leur instruction.